



WORLD TRADE ORGANIZATION
ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE
ORGANIZACIÓN MUNDIAL DEL COMERCIO

Référence: WLI/100

12 janvier 2000

**PROTOCOLE D'ACCESSION DU ROYAUME DE JORDANIE
À L'ACCORD DE MARRAKECH INSTITUANT
L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE
FAIT À GENÈVE LE 17 DÉCEMBRE 1999**

NOTIFICATION D'ACCEPTATION

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le Gouvernement jordanien a accepté le Protocole susmentionné le 17 décembre 1999, sous réserve de ratification.

La présente notification vous est adressée conformément au paragraphe 9 du Protocole.

Mike Moore
Directeur général

00-0148

WT/Let/323